

**Madame CESARI : conseillère technique du
service social**

**Pour toute prise de rendez-vous, merci de passer
directement par le standard du collège ou par
l'ENT pour l'envoi d'un message.**

**Les dossiers de demande de fonds social sont à
votre disposition au secrétariat et sur le site du
collège. Les dossiers sont à rapporter, complétés,
signés et accompagnés des documents demandés
et indispensables à l'étude du dossier.**